

CRÉATION D'ENTREPRISES



Le MENTORAT, un coup de pouce bienveillant

Importé du Québec, le mentorat, pratique qui consiste à créer un lien bénévole et désintéressé entre un jeune entrepreneur et un chef d'entreprise aguerri, fait des émules dans l'Hexagone.



Dominique Restino

Depuis quelques années, une nouvelle pratique est apparue dans le microcosme entrepreneurial : le mentorat. Attention, il ne s'agit pas d'un simple coaching, loin de là ! «Le mentorat consiste à créer une relation d'entraide entre un jeune entrepreneur et le dirigeant aguerri d'une entreprise. L'un apporte à l'autre une aide bénéfique pour la stratégie et les prises de décision. C'est un lien totalement désintéressé, bienveillant et bénévole», définit Dominique Restino, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris, président délégué de l'Agence France Entrepreneur et pionnier du mentorat en France. Entrepreneur dans l'âme, Dominique Restino a été le patron de Sogedim-Effectif, un groupe d'agences de recrutement spécialisées d'une centaine de salariés, revendu en 2006, sur les bases duquel il a créé sa société de conseil en stratégie. Le moteur de ce chef d'entreprise ? Promouvoir l'entrepreneuriat sous

toutes ses formes, en particulier auprès des jeunes générations, «la vraie ressource du pays», confie-t-il.

Dépasser le plafond de verre

Président de la CCIP depuis 2010, c'est lors d'un voyage au Québec qu'il découvre le mentorat, il y a 10 ans. «J'ai été séduit par cette idée de bienveillance et de soutien aux entrepreneurs». Un principe dont il aurait aimé bénéficier. «En tant qu'entrepreneur, il y a des périodes lors desquelles je ne savais pas comment aller plus loin et dépasser le plafond de verre. À cette époque, j'aurais rêvé avoir une personne qui m'aide et me conseille pour faire grandir mon entreprise... de manière totalement désintéressée». Ce rêve, Dominique Restino l'a donc transposé à la réalité. En partant de l'exemple québécois, il l'a adapté au cas français. Il

est même parvenu à convaincre le gouvernement de son utilité pour l'économie hexagonale. En 2013, la Charte nationale pour le mentorat entrepreneurial est signée entre Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME, à l'innovation et à l'économie numérique, et Dominique Restino, président de l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME). L'objectif ? Promouvoir le mentorat à travers un comité de suivi et des réunions régulières (au moins une fois par trimestre).

Cette charte fixe surtout un cadre et des règles. Ainsi, le mentorat se définit comme un «accompagnement personnel, volontaire et bénévole, à caractère confidentiel apporté par un entrepreneur expérimenté

dit mentor à un autre entrepreneur dit mentoré dans l'accompagnement humain de son savoir-être entrepreneurial». Pour autant, le mentorat n'a rien d'un coaching.

«Le mentor n'est pas là pour donner des conseils, mais pour aider un entrepreneur à se poser les bonnes questions», indique Dominique Restino. La base de la relation entre mentor et mentoré prend sa source dans un lien totalement désintéressé. «Le mentor ne doit pas faire partie du même

«LE MENTOR N'EST PAS LÀ POUR DONNER DES CONSEILS, MAIS POUR AIDER UN ENTREPRENEUR À SE POSER LES BONNES QUESTIONS.»

Dominique Restino, président de la CCI de Paris et de l'Institut du mentorat entrepreneurial

ENQUÊTE

Farid Lahlou, un mentoré heureux

C'est en étant lauréat du grand prix Moovjee que Farid Lahlou et ses 2 associés découvrent le principe du mentorat. Les entrepreneurs sont sur le point de créer Des bras en plus (3 M€ de CA), une solution de déménagement low cost. Savoir s'entourer et solliciter de l'aide est une démarche qui leur paraît logique. «*Nous avons toujours cherché à demander des conseils de personnes plus expérimentées.*» Farid Lahlou s'inscrit donc naturellement au programme de mentorat du Moovjee et rencontre Evelyne Platnic-Cohen, dirigeante de Booster Academy, entreprise spécialisée dans la formation



Farid Lahlou, Massoud Ayati et Zafar Baryali, fondateurs de Des bras en plus

commerciale. Immédiatement, le courant passe bien. «*Nous avons le même esprit, et le relationnel était très bon entre nous.*» Entrepreneurs et mentor se voient



au minimum une fois par mois. Une aide précieuse, même si Evelyne Platnic-Cohen ne faisait pas partie du même secteur d'activité. «*Elle nous a aidés à porter un regard critique sur notre activité, à nous focaliser sur les bons indicateurs et à être toujours vigilants sur la performance.*», explique ainsi Farid

Lahlou. «*Mais ce n'est pas que du conseil. Elle nous a aidés à nous aguerrir en tant que chefs d'entreprise, nous apportant la maturité qui nous manquait.*» Le trio a ainsi le sentiment d'avoir gagné un temps précieux grâce à leur mentor. L'expérience les a tellement séduits qu'à leur tour, ils sont devenus mentors pour de jeunes porteurs de projet.

secteur d'activité afin d'éviter tout conflit d'intérêt et rapport de forces concurrentiel». Autre condition draconienne : le bénévolat – le mentor n'est pas rémunéré pour son aide – et n'a aucune responsabilité dans l'entreprise mentorée. Sa seule ambition ? «*Transmettre un savoir-être et une expérience*», martèle le président de la CCIP.

Aider les créateurs

Le mentorat, né d'un engagement libre et volontaire, apparaît comme un vrai besoin. Une enquête de Sage sur un panel de 11.000 TPE et PME de 17 pays confirme que 93% d'entre elles reconnaissent que le mentorat pourrait les aider... mais seulement 28% en ont fait l'expérience. Pour mettre en œuvre le mentorat auprès des jeunes entreprises françaises, Dominique Restino a donc créé l'IME dès 2008. Le principe ? Adapter le mentorat à des entreprises à fort potentiel de croissance. Les start-up qui peuvent participer au processus de sélection doivent réaliser un CA d'au moins 1 M€, avoir 2 années d'existence et compter 10 salariés. Les entreprises sélectionnées participent alors à un programme de 18 mois parfaitement bien rodé. Le mentor et le mentoré définissent en effet des objectifs écrits et signés, en présence de l'IME, et

s'engagent à des rendez-vous mensuels. Ce soutien bienveillant pour les entreprises à forte croissance porte ses fruits ! Cinq Instituts de mentorat entrepreneurial ont vu le jour (région parisienne, Nantes, Nord de la France, Seine Estuaire et Languedoc-Roussillon) et, jusqu'à présent, 250 entreprises ont été accompagnées.

Yoann Hébert, fondateur de Netapsys, PME de service en ingénierie, a ainsi été mentoré par Jacques Tordjman, patron de GFI informatique. «*Cette relation crée une zone bienveillante d'échanges et de confrontations d'idées propice à la constitution d'une vision stratégique*», confie l'entrepreneur*. Des rencontres régulières et des échanges sur le positionnement de Netapsys, mais aussi son développement commercial et sa stratégie de croissance externe ont été fructueux : 5 ans après le programme de l'IME, la jeune entreprise mentorée a multiplié ses effectifs et son CA par 9. Elle compte aujourd'hui 350 collaborateurs et réalise 22 M€ de CA.

Soutenir la jeune génération

Si les IME font désormais partie du paysage entrepreneurial français, Dominique Restino souhaite pourtant aller encore plus loin. Son leitmotiv ? «*Aider les*

jeunes générations à créer ou reprendre une entreprise». En 2009, il a créé ainsi le Mouvjee (Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs). Le président de la CCIP s'appuie sur un programme de mentorat d'un an et d'un pôle d'experts bénévoles pour des jeunes de 18 à 30 ans. Et les résultats sont là : 850 jeunes ont été mentorés depuis la 1^{ère} «*promotion*» en 2010, et «*60% des jeunes accompagnés ont créé entre 2 et 25 emplois 3 ans après*», se félicite Dominique Restino. Eugénie Triebel, fondatrice du Vélo voyageur qui organise des séjours à vélo clé en mains, a ainsi été accompagnée par Mouvjee en 2010. «*Souvent, les experts se contentent de nous écouter avant de nous poser des questions. Dans la plupart des cas, cela suffit à éclaircir la situation et à faire ressortir les solutions*», témoigne-t-elle. Le réseau a même créé le prix Moovjee, avec une vingtaine de lauréats et 25.000 € de dotation. Un coup de pouce supplémentaire pour les jeunes générations. Dernièrement, Dominique Restino s'est lancé un nouveau défi : améliorer le statut d'étudiant-entrepreneur. Retrouvez son interview sur Entreprendre TV.

Caroline François

*Mentorat pour entrepreneurs, ouvrage publié par Dominique Restino